

Chap'info

LE MAGAZINE DE CHAPONOST

ÉTÉ 2024

À la une :

Transition énergétique
et patrimoine public p.10



sommaire



4 | Retour en images

6 | Cadre de vie

Adressage et numérotation
Point travaux : Chapard/Lesignano, Devienne, le Gilbertin, ...

9 | Transition écologique

Ferme maraîchère
Les bonnes pratiques de la gestion de l'eau
Points biodéchets

10 | À LA UNE Transition énergétique et patrimoine public

17 | Vie sociale & jeunesse

Devenir de l'EHPAD La Dimerie
Plan canicule
Espace Famille
Chap'Olympique

20 | Paroles du CMJ

21 | Culture

Festival de l'Aqueduc
Fresque F. Perraud
Résidences d'artistes 2024/25

22 | Vie économique

Visite de l'entreprise Randy
Nouveaux commerçants

24 | Intercommunalité

25 | Vie associative

27 | Agenda

30 | Portraits

31 | Sécurité

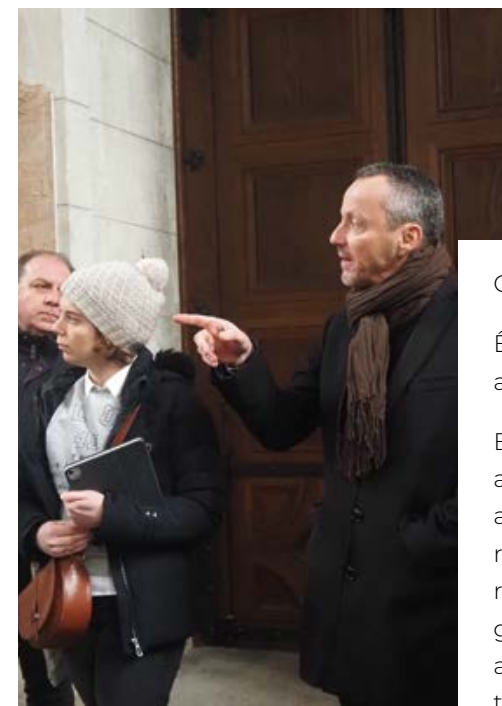
Place du vélo et respect du Code de la route
Qu'est-ce qu'une zone 20, une zone 30...

32 | État civil

33 | Infos pratiques

35 | Parole de l'opposition

LE MOT DU MAIRE



Visite de chantier de l'église Saint Prix

Chères Chaponaises, Chers Chaponois,

Être exemplaire dans la gestion de nos bâtiments publics est un objectif ambitieux que notre équipe municipale s'est fixé.

Bien gérer notre patrimoine bâti répond à plusieurs enjeux. C'est bien sûr, adapter nos équipements aux attentes et au confort de leurs usagers : agents municipaux, sportifs, écoliers, associations... Mais c'est également répondre aux indispensables adaptations des bâtiments face au réchauffement climatique, à la transition énergétique et à une nécessaire gestion économe de l'eau. C'est enfin et aussi les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite et sécuriser leurs accès par l'usage de technologies modernes et adaptées.

Un programme d'investissements important a été voté récemment pour le volet énergétique des bâtiments principaux. En outre de nombreuses actions sont menées au quotidien par les services municipaux pour répondre à ces nombreux enjeux.

Parallèlement, nous avons lancé une réflexion pour équiper plusieurs de nos bâtiments de systèmes de production d'énergies renouvelables. Plusieurs options s'offrent à nous (panneaux photovoltaïques, chaufferie bois) et notre équipe devra arbitrer dans les prochains mois sur les choix les plus pertinents. La SPL Oser accompagnera la ville tout au long de ce projet, du choix du scénario à la réalisation des travaux. Structure portée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, cette SPL est spécialisée dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de ses collectivités membres pour agir concrètement dans les projets d'adaptation énergétique des bâtiments.

Ce programme de travaux est aujourd'hui inscrit dans notre plan pluriannuel d'investissements en complément des nombreuses autres actions portées par notre collectivité pour continuer d'améliorer la vie locale de tous les Chaponois.

Nous poursuivons également les travaux de réhabilitation de notre patrimoine historique : la restauration de l'Aqueduc Romain du Gier qui s'achèvera en 2025 ; mais également ; aux côtés du diocèse et de la paroisse, la rénovation d'une partie de l'intérieur de l'église Saint Prix.

Bien fidèlement.

Damien Combet
Maire



Magazine de la Ville de Chaponost édité à 4 300 exemplaires.

Dépôt légal 2nd trimestre 2024. Diffusion gratuite, vente interdite. Directeur de la publication : Damien Combet. Responsable de la rédaction : Service communication. Rédaction : Maëlle Perrichot, avec la participation de la Direction Générale des Services et services municipaux, Olivier Vouillon partie CCVG - Conception graphique : Julie Guérin - Crédits photos : Ville de Chaponost, Albin Bonnard - talunostudio - ©CD69 - Julien Bourreau Impression : Yaplukafab.
Ne pas jeter sur la voie publique.



Villechaponost

retour en images



▲ 06-04-24
Inauguration Place Valette
Officiels et habitants ont inauguré la place Valette – Quartier de l'Orme !



30-04-24 ►
Carnaval

Fée, abeille, clown, spiderman... ont déambulé dans les rues de la ville à l'occasion du carnaval de la petite enfance.



◀ 08-05-24

Commémoration

Élus et habitants étaient réunis place Clémenceau pour la cérémonie de commémoration du 79^e anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945.



▲ 29-04-24

Inauguration Martel V2

Le projet Martel « Pour une école de demain » a été inauguré. L'occasion de découvrir la cour végétalisée et de s'essayer au numérique.



15-05-24 ►

Soirée des bénévoles

300 bénévoles étaient présents pour partager une soirée festive aux côtés des élus, qui souhaitent les remercier pour leur engagement !





Le projet d'adressage de la ville se poursuit

Démarche obligatoire pour toutes les communes, **l'adressage est essentiel pour le bon fonctionnement de nombreux services** : orientation des services de secours, distribution postale, prestations à domicile... La loi 3DS dite « différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification », votée en février 2022, vise à **clarifier et uniformiser les adresses sur le territoire national** et reconnaît l'adressage comme une compétence communale.

Pour accompagner les collectivités dans cette démarche, l'Etat a créé une « **Base adresse locale** » (BAL) **regroupant l'ensemble des adresses d'un territoire qui sont publiées sous la responsabilité de chaque commune**. Ainsi, les adresses sont validées par les municipalités avant d'apparaître dans la « Base Adresse Nationale ».

Ainsi, depuis près d'un an, la ville effectue un **travail de vérification** pour dénommer des voies et corriger l'ensemble des problèmes d'adresses et de numérotation afin que chaque habitation dispose d'une adresse unique. Les services communaux en charge de ce travail rencontrent **différentes problématiques** :

- des **voies publiques portent le nom de lotissement**, elles doivent être renommées ;
- quelques **rues sont situées entre deux communes**, il faut donc être attentif à garder une cohérence dans l'adresse ;
- certaines **voies ont des appellations similaires**, ce qui créé un risque d'erreur ;
- des **chemins privés non nommés sont ouverts à la circulation** et ne disposent que d'une adresse unique sur la rue principale ;
- des **voies privées se sont auto-attribuées** un nom ou des numéros.

Certaines problématiques ont d'ores et déjà été réglé comme l'attribution de noms à certains chemins ruraux ou la dénomination des voies sur les lotissements du Vieux Charmassin et de la Colombe.

Quels impacts sur les habitants ?

Une fois les noms de rues et les numéros d'habitations définitifs, **chaque administré concerné par une modification de son adresse sera informé par courrier**, auquel sera joint un certificat d'adressage. En cas de changement de numéro, la **commune fournira aux habitants qui le demande un numéro à apposer** sur la façade, le portail ou la clôture. Ces modifications pourront entraîner quelques perturbations pratiques le temps que les services postaux et autres organismes s'adaptent.

Vous êtes concernés par une modification d'adresse ?

• **Particuliers** : pensez à informer les différents organismes publics et privés de ce changement, cela peut être effectué ici :



www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193

• **Entreprises** : le changement d'adresse est à signaler sur le guichet unique :



<https://formalites.entreprises.gouv.fr/>

Le certificat de numérotage délivré par la ville permet d'attester qu'il s'agit d'une modification administrative, la déclaration n'est soumise à aucun frais.

VOTRE ADRESSE A-T-ELLE CHANGÉE ?
À partir du mois de juillet, chacun aura la possibilité de vérifier l'enregistrement de son adresse sur la Base Adresse Nationale via :



<https://adresse.data.gouv.fr>



Dernière ligne droite pour les travaux des rues Chapard et Lesignano

De mi-juin à mi-août, les travaux de voirie sur les rues Chapard et Lesignano vont se poursuivre avec les terrassements, les réseaux ainsi que les revêtements définitifs de trottoirs et de chaussée.

Ces travaux auront un impact sur la circulation :

- **du 17 juin au 5 juillet : circulation interdite sur la rue Lesignano à hauteur de la placette**, l'accès à l'entrée du sous-sol du bâtiment PROMOVAL sera maintenu sur chaussée réduite ;



- **du 8 juillet au 7 août : circulation interdite dans la Rue Chapard** avec une déviation par la rue J.B. Blanc (inversion du sens unique) et l'avenue Paul Doumer. L'accès aux entrées des riverains sera maintenu sur chaussée réduite ;
- **du 7 au 23 août : circulation interdite rue Chapard et à l'intersection de la rue Chapard et de la rue Jean Baptiste Blanc** jusqu'au 21 août. **Puis, fermeture de la rue Lesignano** du 21 au 23 août pour finir la chaussée.

POUR TOUTE QUESTION SUR LE DÉROULEMENT DU CHANTIER, CONTACTEZ-NOUS À :
chapard-doumer@mairie-chaponost.fr

Nouveau restaurant scolaire : où en est-on ?

Du 8 au 10 avril dernier, un **diagnostic d'archéologie préventive a été rédigé par l'INRAP** afin de vérifier que la construction du nouveau restaurant scolaire n'impactait pas l'Aqueduc dont le faisceau du tracé est à proximité. Les sondages démontrant que cela n'avait aucun impact, le **permis de construction a été validé en mai**.

Dès la fin des cours en juillet, les équipes commenceront à préparer le terrain en installant notamment le barriérage. **La construction devrait débuter à l'automne.**



La première phase de travaux au Gilbertin s'achève

Situé à l'entrée sud-est de la ville, le lotissement « le Domaine du Gilbertin », réalisé en 1979, compte 100 maisons. **À plusieurs reprises, des dysfonctionnements ont été observés sur les réseaux d'assainissement** de ce lotissement, entraînant une mise en charge du réseau de collecte des eaux usées.

Un diagnostic, réalisé par un bureau d'études, a révélé que les eaux de toiture des habitations étaient raccordées dans le réseau de collecte des eaux usées. La **commune a donc entrepris de réaliser des travaux de mise en séparatif de l'ensemble des habitations du lotissement**, en 3 phases.

La première phase, qui a débuté en mars et s'achèvera en juillet prochain, comprend 40 habitations. Ces travaux impliquent **un branchement pour chaque habitation d'un linéaire total de 600m de canalisation**. Une fois ceux-ci terminés, **les riverains disposeront d'un délai de deux ans pour modifier leur système d'assainissement privatif et se mettre en conformité**.

Les phases 2 et 3, comprennent quant à elles, 30 habitations chacune, la réalisation des travaux est prévue pour 2025-2026. L'ensemble des travaux permettra de résoudre les dysfonctionnements observés, mais aussi :

- de **protéger les milieux naturels** en réduisant la pollution liée aux eaux usées dans le ruisseau du Merdanson ;
- d'**améliorer le fonctionnement du cycle de l'eau** sur le bassin versant en rejetant d'avantage d'eaux pluviales dans le Merdanson, ce qui permettra de conserver l'eau sur notre territoire, mais aussi de participer indirectement au rechargement de la nappe du Garon ;
- de participer à la **mise en conformité du système d'assainissement de la Station d'Épuration** de Pierre-Bénite.



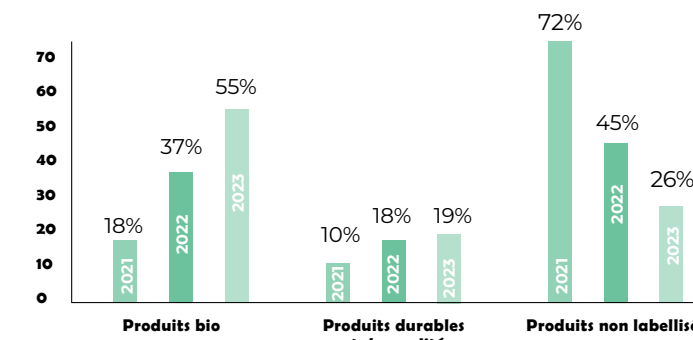
Informations travaux

Dans le cadre de son programme de travaux 2024, le **Sidosol va procéder au renouvellement d'une canalisation d'eau potable avenue de Verdun** (de la rue des Abricotiers à la Place Poincaré sur près de 400m) avec la reprise d'une cinquantaine de branchement.

LES TRAVAUX SE DÉROULERONT EN CIRCULATION ALTERNÉE À PARTIR DE DÉBUT JUIN ET JUSQU'À FIN SEPTEMBRE 2024.



Des menus bio et variés dans les restaurants scolaires



En moyenne par semaine :

- 13 composantes sont bios (légumes, fruits, viande, desserts...)
- 3 sont labellisés (label rouge, MSC, haute valeur environnementale...)
- 3 sont fait maison (desserts, boulangerie)

Afin de réduire le gaspillage alimentaire au sein du restaurant scolaire, différentes actions sont menées : portions adaptées aux enfants, éducation au goût, suivi et pesées journalières...

	Élémentaire	Maternelle	Centre social	Moyenne nationale
Moyenne par repas/enfant (en gr)	66	38	64	167
Moyenne par an (kg/an/enfant)	9	5	3	-

Tableau comparatif du gaspillage alimentaire en moyenne par repas/enfant par rapport à la moyenne nationale

Depuis mai 2023, les élèves ont pu déguster les légumes produits par la « Ferme du Mont », ferme maraîchère exploitée par la ville. Pour sa première année, elle a produit : **3.06 tonnes de légumes, 1 226 pièces de salades et 210 bottes de radis**.

En parallèle, 1,5 tonne de produits ont été transformés et mis en bocal par la conserverie Terra douceur : coulis de tomates, veloutés, purées... pour pouvoir être consommés tout au long de l'année. **En moyenne, 3 produits de la ferme, frais et/ou transformés ont été intégrés dans les menus par semaine**. Cherchez-les sur les menus ils sont identifiés par :



Gestion de l'eau : adoptons les bons gestes

En moyenne, **une personne consomme 150 litres d'eau par jour**. 93% de cette eau utilisée à la maison concerne l'hygiène corporelle, les sanitaires, l'entretien de l'habitat et les tâches ménagères. Afin de préserver la ressource en eau, adoptons les bons gestes !

À la maison :

- **privilégiez les douches de 5min au bain** : vous économisez jusqu'à 100 litres d'eau ;
 - **installez un mousseur ou un aérateur** sur vos robinets et pommeaux de douche ;
 - **utilisez la touche éco** de votre lave-linge ou lave-vaisselle ;
 - **installez une chasse d'eau à double commande** ou adoptez les toilettes sèches.
- Dans le jardin en été :
- **récupérez l'eau de rinçage** de cuisine pour arroser vos plantes ;
 - **récupérez et stockez les eaux de pluie** ;
 - **arrosez votre jardin de préférence le soir** ;
 - **paillez vos cultures** pour conserver l'humidité du sol.

Zoom sur les bornes biodéchets

Depuis le 1^{er} janvier, le tri à la source des biodéchets alimentaires est obligatoire. Ces biodéchets représentent 1/3 du volume des déchets alimentaires dans la poubelle des habitants soit **35 kg par an de biodéchets** pouvant être détournés des bacs gris pour être valorisés. À Chaponost, des solutions pour le tri des biodéchets sont en place. Le SITOM, ainsi que la municipalité, proposent des aides pour l'achat de composteurs individuels et collectifs pour les particuliers. Depuis 2022, la commune est équipée de 3 abri bacs de collecte de biodéchets :

- un sur le parking de l'église ;
- un sur le parking de la maison des associations ;
- un sur le parking Bellevue.

Ces bacs sont réservés et accessibles aux habitants des logements collectifs non pourvus d'espaces extérieurs.

POUR COMPOSTER ET OBTENIR VOTRE ACCÈS, CONTACTEZ LE SITOM : AU 04.72.31.90.88





3 questions à : Cédric Laurent

Conseiller municipal en charge de la gestion et de l'entretien des bâtiments publics et du patrimoine historique

Qu'est-ce qui a mené la Ville de Chaponost à se doter d'un SDIE ?

Au-delà de l'entretien courant de ses équipements et des investissements récurrents qu'elle y consacre, la **Municipalité a souhaité s'engager dans la démarche Territoire Engagé pour la Transition Écologique au démarrage du mandat actuel**. La Commune a ainsi intégré dans son plan d'actions climat – air – énergie une approche globale de gestion de son patrimoine bâti qui passe par des actions de sobriété, d'efficacité et de performance énergétique.

Accompagnée par le SIGERLy et soutenue financièrement par le programme SCHEM'ACTEE, la **Ville s'est engagée, en 2023, dans la réalisation d'un Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE) pour 15 de ses bâtiments** (établissements scolaires, équipements sportifs ou culturels et bureaux) les plus consommateurs en énergie afin de disposer d'une connaissance précise de leurs performances énergétiques et des actions de rénovation à conduire.

Concrètement, que va changer l'existence du SDIE dans la façon de gérer le patrimoine ?

L'élaboration du SDIE s'est déroulée en plusieurs étapes : collectes de données et visites de sites, audit réglementaire et occupationnel, définition de scénarii sur plusieurs années, choix d'une stratégie de rénovation énergétique. **La stratégie adoptée à l'issue a consisté à hiérarchiser les équipements sur lesquels il était le plus pertinent d'intervenir**. 6 d'entre eux ont été retenus : école de La Cordelière, école des Deux Chênes, école Martel, école des Muguets, gymnase Henri Fillon et l'Espace François Perraud.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 2.5 millions d'euros. Les économies d'énergie projetées sur ces 6 équipements sont évaluées à 700 MWh/An soit 30 à 40% par an de baisse de la consommation d'énergie. La baisse des émissions de Gaz à effet de serre de 120 teqCO2/an, soit 31% pour l'ensemble des 6 bâtiments concernés.

En termes de moyens humains et financiers, que représente l'entretien des bâtiments publics chaque année ?

En moyenne, l'entretien des bâtiments publics représente **100 000€ de budget de fonctionnement** répartis comme ainsi **30 000€ pour les fournitures** achetées par les services techniques pour réparer, remplacer et modifier et **70 000€ d'interventions confiées aux entreprises** pour des travaux de maintenance ou d'entretien. Un budget d'investissement de l'ordre de **250 000€ est également alloué** et correspond aux opérations qui modifient la consistance ou la valeur du patrimoine (achats de matériels durables, aménagement, construction...). **Ce budget ne comporte pas les "grosses" opérations de travaux qui sont menées** telles que le projet de nouveau restaurant scolaire ou la désimperméabilisation des cours d'écoles.

En termes de moyens humains, l'entretien du patrimoine public mobilise le **directeur adjoint des Services Techniques, responsable des bâtiments** et une **unité de 3 agents, qui interviennent quotidiennement sur l'ensemble des bâtiments de la commune**. L'équipe assure notamment la maintenance courante, des travaux de plomberie et de rafraîchissement... Par ailleurs, les **3 gardiens des équipements sportifs** ont en charge la maintenance et l'entretien des gymnases et de la salle des Fêtes.

À la une : Patrimoine public chiffres clés



43 bâtiments
communaux



6 bâtiments
soumis au décret tertiaire prioritaires
et d'importants travaux de rénovation énergétique



26 472m²

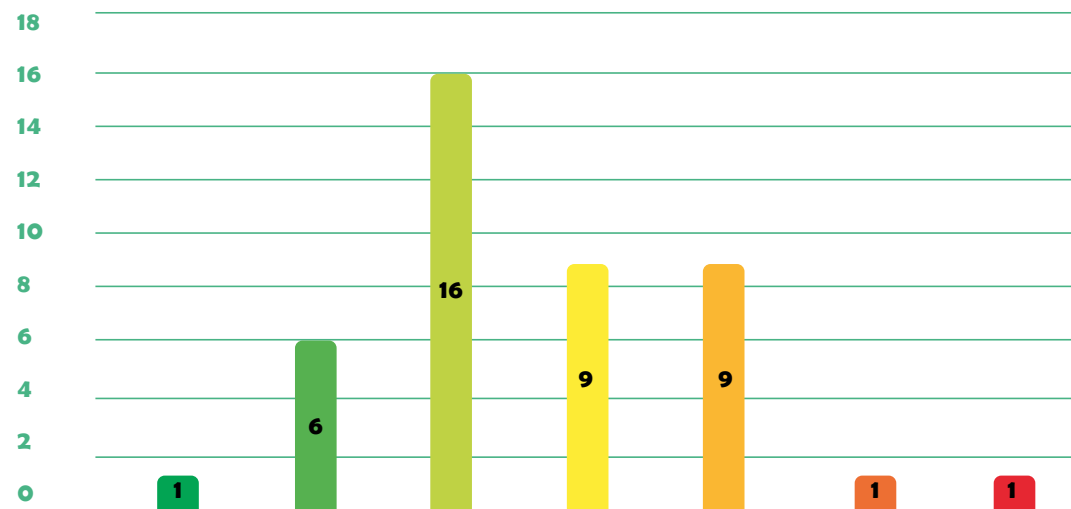
Transition énergétique et patrimoine public

État des lieux énergétique du patrimoine chaponois

Les 43 bâtiments que compte la commune ont fait l'objet d'un Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) qui permet d'évaluer leur consommation d'énergie et leur impact en termes d'émission de gaz à effet de serre (GES).
Le DPE renseigne sur la performance énergétique des bâtiments et a pour objectif d'informer et de sensibiliser à l'efficacité énergétique des bâtiments.
 Il comporte une étiquette allant de A (au bâtiment extrêmement performant) à G (au bâtiment extrêmement peu performant).

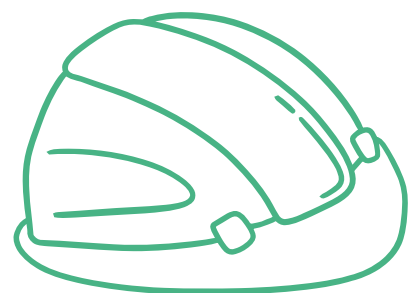
Bilan des diagnostics :

Nombre des bâtiments



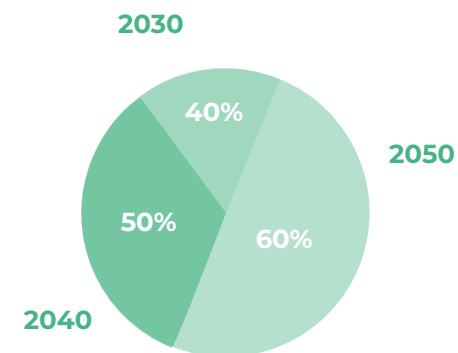
Classes

- Classe A
- Classe B
- Classe C
- Classe D
- Classe E
- Classe F
- Classe G



La mise en œuvre de la stratégie de rénovation énergétique des bâtiments publics

La réalisation des travaux de rénovation énergétique va permettre de répondre aux objectifs du Décret Tertiaire, pour les 6 équipements concernés, qui exige une réduction de la consommation d'énergie finale de :



Leur maîtrise d'ouvrage va être confiée à la Société Publique Locale d'efficacité énergétique (SPL OSER) qui dispose d'une expertise reconnue en matière de conduite d'opération, de Contrat de Performance Énergétique (CPE) et la recherche de financements.

POUR EN SAVOIR + : spl-oser.fr



Zoom sur... la salle Bastia

La salle Bastia dont la Ville assume dorénavant la gestion a fait l'objet de plusieurs travaux d'embellissement intérieur en mai et juin 2023.

Dans un souci d'optimisation des consommations d'énergie, son système de chauffage est à l'étude, un système de ventilation de la salle principale va également être installé.

Le stockage et le rangement du matériel des utilisateurs vont aussi être réorganisés en utilisant l'ancienne salle de réunion et le local à archives.



Le photovoltaïque

Le photovoltaïque représente le **plus grand potentiel de production d'énergies renouvelables sur le territoire de l'Ouest Lyonnais**. Les objectifs à atteindre d'ici 2050 pour la commune sont doubles :

- multiplier par **3,6** la production d'énergie renouvelables sur son territoire,
- 50% de la consommation d'énergie doit provenir d'énergies renouvelables.



Une stratégie de rénovation sur 3 ans

2024

- Rénovation énergétique :**
- études : audits énergétiques et études structures
 - adhésion de la Commune à la Société Publique Locale (SPL) OSER
- Photovoltaïque :**
- études de faisabilité pour l'installation des panneaux photovoltaïques

2025

- Rénovation énergétique :**
- construction du programme de travaux et des phases à mettre en œuvre,
 - montage des marchés publics
- Photovoltaïque :**
- démarrage des travaux

2026

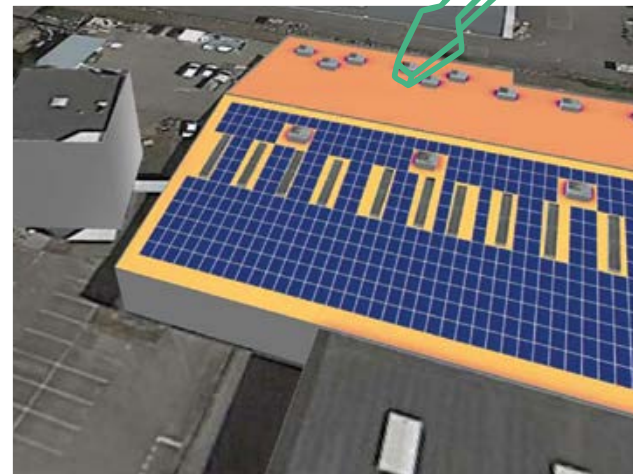
- Rénovation énergétique :**
- début des travaux
- Photovoltaïque :**
- production

État des lieux des installations sur le patrimoine communal

Actuellement, un seul bâtiment communal dispose d'une installation photovoltaïque, il s'agit de l'école la Cordelière. **En 2022, l'installation photovoltaïque de la Cordelière a permis de produire 44 MWh soit l'équivalent de la consommation d'électricité de 17 personnes** (en moyenne, une personne consomme 2 550 kWh chaque année).

À l'échelle de la commune, la **production photovoltaïque, représente 1,08% de la consommation.**

Sur l'ensemble des énergies renouvelables : photovoltaïque, solaire thermique, pompe à chaleur géothermique et aérothermique et valorisation du bois, ce chiffre s'élève à 11,67%.



Et vous ? L'ALTE 69 vous accompagne dans votre projet !

L'Agence Locale de la Transition Énergétique (ALTE) du Rhône accompagne les particuliers dans leur projet de rénovation de l'habitat en informant sur les démarches à suivre et en conseillant sur l'ensemble des étapes. L'ALTE propose également un annuaire en ligne de professionnels sur le secteur de la performance énergétique de l'habitat, pour vous permettre de trouver le vôtre en quelques clics !

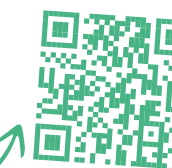


www.alte69.org/fr

Les demandes d'autorisations d'urbanisme pour l'installation de panneaux photovoltaïques par les administrés sont en hausse !

Par votre action vous faites également avancer notre territoire sur la trajectoire de production d'énergies renouvelables. **Les demandes de mise en œuvre d'urbanisme sont en augmentation ces dernières années.** La puissance installée sur la commune est passée d'une production projetée à 347 MWh en 2022 à 463 MWh en 2023.

POUR EN SAVOIR + : www.cadastre-solaire.fr



Graines d'Énergies



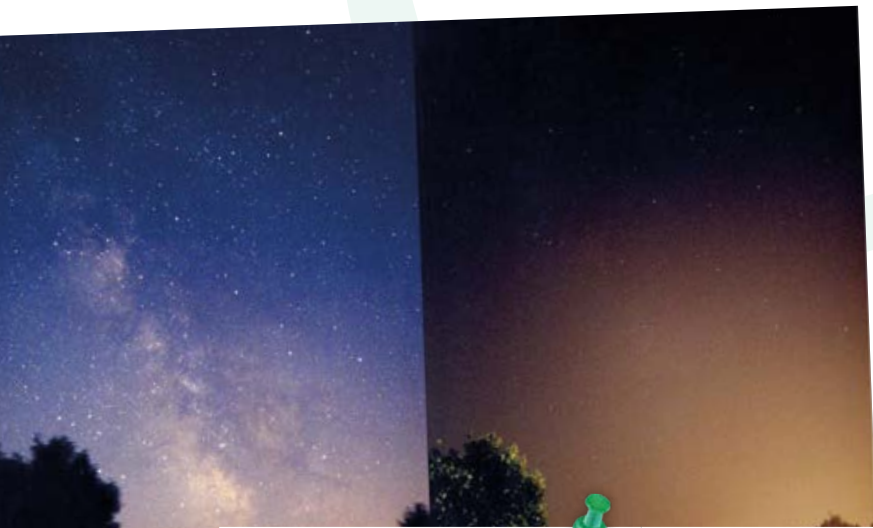
Graines d'énergies aura en charge l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du CTM. Il s'agit d'un **collectif citoyen développant des projets d'installations photovoltaïques sur les grandes toitures des communes de la CCVG** afin de produire une énergie électrique décarbonée et locale pour répondre aux enjeux climatiques.

+ D'INFOS : grainesdenergies.centralesvillageoises.fr



Des **études de faisabilité pour l'implantation de panneaux photovoltaïques** en toiture de l'école des Muguetts et de l'Espace François Perraud vont également être lancées.

La **nouvelle Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)** livrée à l'automne prochain et le **nouveau restaurant scolaire des écoles de la Cordelière et des Deux Chênes**, dont les travaux doivent démarrer cet été, **seront également équipés de panneaux photovoltaïques.**



la nuit est belle!

Impacts multiples
En l'espace de quelques décennies seulement, la lumière artificielle est devenue une cause de pollution. Elle menace non seulement d'éteindre nos étoiles mais pèse aussi de manière sensible sur la biodiversité.

<p>Répercussions sur la santé</p> <p>Chez l'homme, la pollution lumineuse est suspectée d'altérer le système hormonal et la sécrétion de mélatonine, qui affecte le sommeil, la libido, le vieillissement et le développement de tumeurs.</p>	<p>Perte du ciel nocturne</p> <p>La pollution lumineuse astronomique diminue le nombre d'étoiles visibles par l'homme et les animaux.</p>	<p>Conséquences sur la flore et la faune</p> <p>Une partie des rythmes biologiques qui contrôlent des cycles physiologiques dépendent en effet de la variation de la photopériode. En allongeant artificiellement la durée du jour, la lumière électrique altère ces cycles chez les organismes et trouble leur accouplement, leur reproduction, leur préparation aux variations de saisons, etc.</p> <p>La chute des feuilles est retardée et provoque des réverbères.</p> <p>Les sens des animaux qui utilisent la lumière de la lune et des étoiles, et leur offre aux insectes, pour s'orienter, trouver leur proie et fuir leurs prédateurs la nuit, sont troublés.</p>	<p>Gaspillage énergétique et financier</p> <p>L'impact sanitaire et écologique de la pollution lumineuse est peu à peu reconnu et intégré dans les politiques publiques et la législation, en conjonction avec la mise en place de mesures d'économie d'énergie et de réduction des émissions de CO₂.</p>
--	--	---	---

Depuis deux ans, la nuit, on éteint !

Mise en place en 2022, l'extinction lumineuse en milieu de nuit permet de lutter contre la pollution lumineuse, de préserver la biodiversité et la santé humaine tout en réalisant des économies d'énergies. Elle est appliquée de minuit à 5h du matin dans les quartiers résidentiels ; seuls les axes principaux et les lieux où la vidéoprotection est implantée restent éclairés.

Afin de faire prendre conscience des impacts de la pollution lumineuse par l'éclairage public et de sensibiliser au patrimoine nocturne, la municipalité participe, depuis 4 ans, à l'opération « La Nuit est Belle », aux côtés de communes du Grand Genève et de la région lyonnaise.

Objectif 100 % LED

Dans les bâtiments communaux, les services poursuivent le remplacement des néons et des lampes par des LED, sur les 2 540 points lumineux, près de la moitié sont équipés d'ampoules LED.

Depuis 2020, les 1 700 points d'éclairage public fonctionnent en LED.



Une gestion quotidienne rondement menée

Au sein des Services Techniques, une équipe de 3 agents techniques est dédiée à l'entretien quotidien des 43 bâtiments communaux. Ce service assure :

- la maintenance courante : changement de néons, de serrures, aménagements divers ;
- les travaux de plomberie : changement de robinetterie, chasse d'eau, WC... ;
- les travaux de rafraîchissement : peinture des murs et des plafonds ;
- les modifications diverses qui peuvent être demandées par les utilisateurs : installation d'étagères, de tableaux dans les écoles, etc ;
- la réparation et le montage des mobiliers : bureaux, tables, chaises, tabourets... ;
- l'aide aux déménagements des associations, services.

Au total, ces travaux d'entretien courant représentent en moyenne 100 000€ dont 70 000€ de travaux confiés aux entreprises pour compléter ces travaux de maintenance.

Projet de mise en place d'une gestion centralisée des bâtiments

Afin de donner des accès restreints aux différents équipements communaux, un appel d'offre sera lancé à l'été afin de mettre en place une gestion centralisée des bâtiments avec accès par badges pour les associations et les agents. Le remplacement des serrures devrait débuter à compter de l'automne 2024.



Une nouvelle plateforme pour les inscriptions cantine

Pour la rentrée 2024-2025, les inscriptions à la restauration scolaire se font jusqu'au 5 juillet avec un nouveau logiciel, iNoé, et sur une nouvelle plateforme : l'Espace famille !

Si votre enfant était déjà inscrit cette année, rendez-vous dans votre espace personnel sur votre espace famille pour le réinscrire. **S'il s'agit d'une première inscription :**

- Remplir le dossier d'inscription (à télécharger sur le site de la ville)
- Le retourner par mail à infos.familles@mairie-chaponost.fr ou le déposer dans la boîte aux lettres du Pôle Vie de la Cité à la Maison Berthelot.

+ D'INFOS AU POINT INFOS FAMILLE 04.78.16.90.32

Des jeux olympiques chaponois !

Afin de faire vivre la ferveur olympique, les services municipaux, le Centre Social, la MJC et l'association Excelsior se mobilisent pour proposer des actions collectives et sportives à destination des jeunes et des familles. Ainsi, du 22 au 26 juillet, de nombreuses animations seront proposées au sein des différentes structures dans le cadre de « Chap'Olympique ».

+ D'INFOS EN PAGES 28-29



Un nouveau graff boulevard des Vergers

Depuis 2016, la Ville a engagé des actions d'embellissement de postes de distribution publique d'électricité implantés sur son territoire, en impliquant les jeunes Chaponois. Deux transformateurs ont ainsi été décorés par une fresque peinte au parc Misery et derrière la Médiathèque et un nouvel ouvrage a pris place rue des Justes, à côté de la maison des associations.

Cette année, c'est le transformateur situé boulevard des Vergers qui a fait peau neuve, avec la réalisation d'une fresque peinte sur le thème de la biodiversité réalisée par le groupe de jeunes de la Commission Sport Loisir Culture du CMJ avec Mario Auburtin (Spone), artiste sélectionné par le CMJ.

Des places en crèche

Avis aux parents d'enfants nés en 2022 ! Quelques places permanentes et occasionnelles sont encore disponibles en crèche.

+ D'INFOS AUPRÈS DU POINT INFOS FAMILLES : infos.familles@mairie-chaponost.fr

Horaires de la crèche

Afin d'assurer une meilleure organisation de l'accueil des enfants tout en garantissant la même offre sur le territoire, les horaires de la micro-crèche Léonie et de la crèche collective Les Galipettes sont réajustés à compter de la rentrée de septembre 2024.

- La micro-crèche ouvrira désormais à 7h15 et fermera à 17h45 ;
- La crèche collective ouvrira à 7h45 et fermera à 18h30.

EHPAD La Dimerie

Après l'étude de différentes options et en concertation avec les autorités de tutelle (ARS et Département) des échanges ont été entrepris courant de l'année 2023 avec le groupe associatif ACPPA, dont le siège se trouve à Francheville, afin d'étudier l'opportunité d'un transfert de gestion de l'EHPAD La Dimerie au groupe associatif.

Objectif : sécuriser dans la durée la prise en charge des résidents de l'établissement ainsi que son personnel en confiant sa gestion à une structure expérimentée et reconnue à l'échelle nationale qui gère aujourd'hui 42 EHPAD dont 20 dans le département et la métropole du Rhône.



La vocation de l'ACPPA, créé en 1983 est d'accompagner le Grand Âge et de maintenir l'autonomie des personnes âgées.

Il exerce dans 3 domaines d'expertise :

1- L'Accueil et l'accompagnement des personnes âgées du domicile à l'institution :

- pour **personnes âgées autonomes** : service d'aide et de soins à domicile (avec RESIDOM),
- **résidence autonomie, résidence services** (type appartement)
- pour **personnes âgées dépendantes** : EHPAD (maison de retraite médicalisée), USLD (Unités de Soins Longue Durée)
- pour **personnes handicapées vieillissantes** : EAM (Etablissement d'Accueil Médicalisé)
- en **accompagnement alternatif** : plateforme gérontologique, accueil de jour thérapeutique, hébergement temporaire pour seniors



2- La formation et l'évaluation pour les acteurs du secteur médico-social et de la santé, incluant la gériatrie et la gérontologie : Pôle Formation Santé

3- Le conseil et l'accompagnement pour les professionnels du secteur médico-social.

La collectivité a posé plusieurs conditions à cette reprise qui ont été acceptées par l'ACPPA :

- la **reprise par le groupe associatif de l'ensemble des agents de l'établissement**, quels que soit leur statut et à leurs conditions de rémunération actuelles,
- le **maintien d'une tarification habilitée à l'aide sociale pour 10 des 58 places** que compte l'établissement, couvrant largement les besoins des Chaponois (depuis sa création, La Dimerie n'a jamais compté plus de 10 résidents relevant de l'aide sociale),
- l'engagement de l'ACPPA de **favoriser en priorité l'admission des résidents domiciliés sur la commune de Chaponost** et de maintenir durant une période d'au moins 20 années, à compter de la date du transfert, les 58 places d'hébergement sur la commune de Chaponost.

Toujours en accord avec l'ACPPA et les autorités de tutelle, la **tarification des résidents accueillis avant la date de changement de gestionnaire demeurera inchangée**. Le CCAS disposera également d'un siège au sein du Conseil de Vie Sociale de l'établissement et du conseil d'administration de l'ACPPA.

À l'issue d'une longue phase de préparation et de concertation avec l'ensemble des parties prenantes au projet : personnels, résidents, familles, tutelles, élus, la décision définitive d'un **transfert de gestion du CCAS de Chaponost vers le groupe associatif ACPPA a été entérinée par l'ensemble des instances décisionnelles à l'unanimité de leurs membres** : le conseil d'administration du CCAS, le Conseil de la Vie Sociale de l'établissement, le CST (Instance de représentation du personnel) ainsi que par l'ARS et le Département du Rhône.

L'ACPPA EST DÉSORMAIS GESTIONNAIRE DE L'EHPAD LA DIMERIE DEPUIS CE 1^{ER} JUIN.



Assemblée générale du Groupe associatif ACPPA du 30 mai 2024. Signature du transfert de gestion de l'EHPAD entre Damien COMBET, Maire, Président du CCAS et Brigitte COMTE, Présidente du Groupe associatif ACPPA

Nous sommes honorés d'avoir été choisis par le CCAS de Chaponost avec l'accord de l'ARS et du Conseil Départemental pour reprendre la gestion de l'EHPAD La Dimerie. En tant qu'association à but non lucratif, notre mission est d'aider à améliorer la qualité de vie des personnes âgées. Notre action repose sur une approche centrée sur le résident, en offrant des soins personnalisés et en créant un cadre de vie où chacun se sent valorisé et respecté.

Nous sommes néanmoins conscients des défis importants auxquels le secteur médico-social est confronté, notamment la pénurie de ressources humaines, particulièrement dans les professions médicales. L'EHPAD La Dimerie n'y échappe pas. Grâce à la mutualisation de certains de nos professionnels exerçant sur le territoire de la métropole de Lyon et la proximité de l'un de nos établissements situé à Francheville nous sommes en mesure de répondre à ces défis et d'assurer une continuité de service de qualité.

Cette reprise s'inscrit ainsi parfaitement dans notre vocation qui est d'accompagner le Grand Âge et de maintenir l'autonomie des personnes âgées.

Nous nous engageons à respecter toutes les conditions posées par la collectivité, notamment la reprise de l'ensemble des agents de l'établissement, le maintien de la tarification pour les résidents



www.ecologie.gouv.fr/vagues-chaaleur-plan-national-anticiper

Plan canicule : protégez les plus vulnérables

Dans le cadre du plan canicule, un registre nominatif est mis en place au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). **L'objectif est de recenser les personnes qui souhaitent être aidées en cas d'épisodes caniculaires.** Service gratuit et confidentiel, il a pour vocation de localiser les **populations les plus à risque**, qui seront régulièrement contactées par les services de la ville en cas de déclenchement d'alerte canicule.

Peuvent être inscrites sur ce registre communal les **personnes âgées d'au moins 65 ans**, les **personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail** et les **personnes adultes handicapées**. La démarche d'inscription est volontaire et peut être effectuée par la personne concernée (ou son représentant légal) ou par un tiers (entourage ou service intervenant auprès d'elle).

+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS AUPRÈS DU CCAS AU 04.72.24.57.39



Groupe de pilotage en charge du projet de transfert pour la collectivité de Chaponost et l'ACPPA

Nous remercions les autorités de tutelle, le CCAS de Chaponost, et toutes les parties prenantes pour leur confiance. Nous sommes déterminés à collaborer étroitement avec eux pour garantir une transition harmonieuse et pérenne, tout en continuant à promouvoir les valeurs partagées avec l'équipe de l'EHPAD La Dimerie que sont le respect, la dignité et la bienveillance.



Pierre-Yves Guivarch, Directeur Général du Groupe Associatif ACPPA



+ D'INFOS : www.groupe-acppa.fr

Le Foyer Soleil ouvre ses portes

En cas de **déclenchement du niveau 2 de l'alerte canicule**, la **salle d'animations du Foyer Soleil ouvrira aux plus vulnérables** afin de leur permettre d'être au frais le temps d'un après-midi.

En complément des animations qui ont lieu tout au long de l'année les lundis, mercredis et vendredis de 13h30 à 17h, les **âinés pourront également accéder à la salle d'animation climatisée, les mardis et jeudis sur les mêmes horaires.**

LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES DOIVENT SE RAPPROCHER DU CCAS : 04.72.24.57.39



Si vous êtes intéressés pour rejoindre le CMJ RDV mercredi 19 juin à 16h à l'Auditorium pour assister à la clôture du CMJ 2023-2024



Le collège court pour Antoine édition sous la pluie

Les 650 élèves du collège Françoise Dolto ont bravé la pluie pour courir pour Antoine le 6 mai dernier. Pour rappel l'année dernière, nous avons collecté **7 416€** pour l'association **Tellement Proches**, qui les a reversés à la recherche contre le cancer pédiatrique. Nous espérons collecter autant et même plus cette année. **Bravo à tous !!!**



Coup de coeur

- Album :** 7 péchés capitaux, Currents, 24k Magic
- Titre :** La symphonie des éclairs, M/M^{me}, Swing Lynn
- Films :** Love Simon, Grànola, Vila morena
- Livre :** La longue nuit de David Moitet
- Séries :** Love Victor, Foundation, Les Anonymes, SPY X Familu
- Célébrités inspirantes :** Mr. Beast, Simone Veil, Akira Toriyama

De nombreuses actions au coeur des établissements scolaires

Cette année encore le CMJ est présent dans les établissements scolaires pour proposer aux élèves des actions écologiques, solidaires et de prévention. Retrouvez un petit aperçu des derniers projets de l'année.



UNE RENTRÉE AU COLLÈGE TOUTE EN DOUCEUR POUR LES ÉLÈVES DE CM2

La rentrée au collège peut paraître effrayante, nous sommes tous passés par là. Depuis 2021, nous avons envie de palier à ces appréhensions que les CM2 peuvent avoir. Pour cela, nous avons créé un **escape game numérique qui s'intitule « Go to collège »**.

Nous avons créé un collège virtuel afin que chacun puisse s'y retrouver peu importe son futur établissement. Afin que ce projet soit optimal et rassure au maximum les futurs collégiens, nous avons écouté les élèves de CM2, qui ont partagé leurs inquiétudes à l'approche de leur rentrée au collège.

Lors de cette expérience, **les élèves se retrouvent en binôme dans la peau de collégiens et ont pour but de retrouver le carnet de correspondance de leur camarade**. Entre la découverte de l'établissement, du personnel et la résolution d'énigmes en tout genre, les élèves de CM2 auront un aperçu de leur future vie de collégiens. S'il reste encore quelques interrogations, cette séance est clôturée par un échange entre les élèves et les jeunes du CMJ.

Nous serons à l'école La Source le 17 juin, à l'école des Deux Chênes le 1^{er} juillet et à l'école Martel le 4 juillet.

RETOUR EN MATERNELLE POUR LE CMJ

Durant la matinée du **jeudi 27 juin, le CMJ s'invite en Moyenne et Grande section de maternelle pour animer des activités ludiques sur l'écologie**. À l'école de la Cordelière, trois ateliers sont au programme : jeux sur les animaux et leur environnement, blind test sur les cris de la faune qui nous entoure et chasse aux déchets durant laquelle ils découvriront le tri.

Et à la pause méridienne, direction les Muguetts pour un **béret sur le tri sélectif**. À chaque fois, les jeunes du CMJ se transforment en super-héros de l'écologie et transmettent leur savoir aux plus jeunes.

L'Aqueduc : un festival de musique d'une ampleur inédite !

Notez la date du week-end de Pentecôte de l'année prochaine dans votre agenda : les **7 et 8 juin 2025**, le site du Plat de l'Air va vibrer au son de la première édition d'un festival de musiques actuelles. La restauration de l'illustre monument antique touchera à sa fin, l'occasion de faire **vivre ce site exceptionnel avec deux soirées de concerts**. La programmation sera dévoilée début 2025 avec notamment un tremplin d'artistes locaux, une première partie et une tête d'affiche (pop, rock, variétés françaises et internationales).

« La Mairie engage une démarche de dynamisation culturelle de ce site avec un projet ambitieux » précise le Maire de Chaponost, Damien Combet. En effet, **3 000 spectateurs sont attendus pour chaque soirée** et un budget de 450 000 €, composé de subventions et de mécénat, est prévu. Les **Chaponois** seront bien sûr **associés à ce grand projet** qui bénéficie du soutien de Stéphane Bern avec des activités pour les enfants et des actions de bénévolat. Ils bénéficieront également d'un tarif d'accès préférentiel.



Une huitième saison pour les résidences d'artistes !

Afin de diversifier l'offre culturelle du territoire et de soutenir le monde culturel, la Ville accueille depuis 8 ans, des artistes en résidence à l'Auditorium.

Suite à l'appel à projets lancé en début d'année, de nouvelles compagnies pourront travailler ou préparer leur création durant la saison 2024 - 2025. En contrepartie de la **mise à disposition gratuite des locaux**, les artistes proposeront une **rencontre avec le public chaponois** à travers un atelier ou une représentation de leur création.

Théâtre, chant, danse, littérature vivante... le répertoire artistique est éclectique. Par exemple, la Compagnie Machaho a été accueillie en mai dernier pour travailler en conditions réelles, son spectacle de littérature vivante « Regards Fauves », portant sur le harcèlement scolaire.



résidence de février - Meico ©Margaux Richard

Fresque urbaine le projet gagnant

Suite à la consultation publique lancée en mars dernier, **l'artiste Fouch a été choisi pour réaliser sa fresque « Lilou Rêve »**, sur la façade de l'Espace François Perraud.

La Municipalité a tenu compte de l'avis des Chaponois, l'artiste va revoir son œuvre pour intégrer des éléments sportifs.

Une fête de la Médiathèque riche en activités

La fête de la Médiathèque est de retour pour une 2^{ème} édition le **29 juin prochain !** De nombreuses animations sur le thème « **Pas bête** » attendent petits et grands :

exposition, ateliers, spectacles sur sable, racontes-tapis, land-art...Et un super jeu de piste familial dans le parc du Boulard, avec de sympathiques lots à gagner !

Enfin, un **ciné-miam en plein air** avec la projection du film « Donne-moi des ailes » de Nicolas Vanier conclura cette journée festive !

PENSEZ À AMENER UN PLAID OU DE QUOI VOUS ASSEoir. NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !





Damien Combet, Maire, Bertrand Perchet, Responsable industriel Randy, Isabelle Breuillot, Directrice industrielle du groupe Pierre Martinet, Marie Pagliarella, Responsable environnement du groupe Pierre Martinet et Martine Morellon, Adjointe au commerce, à l'artisanat et au cadre de vie

Entreprise Randy : leader français des salades traiteur

Fondée en 1903 à Brignais, la **Maison Randy propose un ensemble de produits reflétant une partie du patrimoine gastronomique lyonnais**. Elle s'implante à Chaponost en 1995 et intègre le groupe Pierre Martinet en 1997.

Grâce à son savoir-faire, Randy se développe dans deux univers complémentaires : la charcuterie puis la charcuterie pâtisnière. La Maison utilise des matières premières de qualité : pur beurre, viande de porc et blé français ! Afin de se diversifier et d'apporter de la nouveauté, elle élabore 2 à 3 nouveaux produits par an comme son friand chèvre/olive qui voit le jour début 2024.

Soucieuse de l'environnement, l'entreprise a mis en place un **plan de déplacement favorisant les mobilités douces** de ses employés ainsi qu'un **plan de sobriété hydrique** pour diminuer sa consommation d'eau.

Engagée dans la lutte contre le gaspillage, **Randy participe au « Défi Antigaspi » en supprimant les suremballages, privilégiant les contenants plus gros...** Le recyclage et le réemploi sont systématiques, de nombreux dons aux banques alimentaires sont également effectués (produits en sous-poids, colis incomplets...).

+ D'INFOS : WWW.RANDY.FR

en chiffres



70 salariés

5 alternants

10 à 25

intérimaires



200 tonnes

de salades traiteur

550 tonnes

de pâtisseries salées produites chaque année



6 000m²

de locaux à Chaponost



220M€

de chiffres d'affaires

Bienvenue aux nouveaux acteurs économiques

Un institut de beauté et baby spa

Tenu par Isabelle et Elisa, l'institut et le Baby Spa « Beauty by Lili » propose de nombreux **soins pour les nourrissons comme les adultes**, y compris les femmes enceintes. Massages, séances d'hydrothérapie, espace ongles, épilations, soins du visage et du corps... Le bien-être se place au cœur de l'institut !

COORDONNÉES :

Situé 17, route du Dôme, Isabelle et Elisa vous accueille du mardi au vendredi de 10h à 18h30 et le samedi de 9h30 à 19h.

+ D'INFOS : 07.64.44.30.10 ou contact@beautybylili.fr



Une nouvelle boulangerie pâtisserie !

Bienvenue à Lionel et Béatrice Laimuns, qui ont ouvert leur boulangerie pâtisserie « Casse-Noisette » au 3, rue Jules Chaussé ! Artisans boulanger-pâtissier depuis 1996, c'est après, 12 ans à Vaise, 9 à Brindas et 6 à Saint-Laurent d'Agnay qu'ils ont décidé de s'installer à Chaponost.

Pâtisseries purs, leur laboratoire de production pour la partie sucrée se trouve à Thurins, Lionel et Béatrice sont associés avec la Maison Perret de Craponne pour la partie boulangerie. **Viennoiseries, pâtisseries, petit-four, chocolat, partie snacking, pains... le tout maison, sont à retrouver chez Casse-Noisette !**

HORAIRES :

L'équipe vous accueille le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 6h30 à 19h30, le samedi de 7h à 13h et de 15h30 à 19h30 ainsi que le dimanche de 7h à 13h.

CONTACT : 09.67.48.57.64

Un nouveau cabinet paramédical

Le cabinet « Ecllosion » a ouvert ses portes au 5, rue des Viollières, Valentin Lasserre, ostéopathe, et Saskia Reymond, sophrologue, vous y accueille. Afin d'améliorer le bien-être au quotidien de tous, Saskia propose des **temps de parole et des exercices doux qui, associés à la respiration, permettent une détente mentale et physique** et agissent sur le stress, les troubles du sommeil, la maîtrise de certains comportements alimentaires... Éducatrice de jeunes enfants de carrière, coach périnatal et parental, **spécialisée auprès des enfants neuro-atypiques (DYS, HPI, TDA, TDAH, TSA)**, elle vous accompagne sur toutes les thématiques.

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 7h à 19h, sur rendez-vous au 06.63.66.49.38



De son côté, Valentin est **ostéopathe depuis 5 ans et fait régulièrement des formations pour compléter ses connaissances** : pédiatrie, sport, ostéo viscérales... L'ostéopathie, à visée préventive et curative, peut soigner les maux de dos, les entorses, le stress, les troubles digestifs ou encore les migraines.

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 9h à 19h30 et le samedi de 9h à 13h, sur rendez-vous au 07.60.11.12.72



ENS de la vallée en Barret : vers un nouveau plan de gestion

La Communauté de Communes de la Vallée du Garon assure la gestion de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la vallée en Barret, en partenariat avec le Département du Rhône et la Communauté de Communes du Pays Mornantais.

Situé à cheval sur Brignais, Chaponost, Soucieu-en-Jarrest, Brindas et Messimy, cet ENS s'étend sur plus de 900 hectares. Il se compose d'une mosaïque de paysages très diversifiés (boisements, landes, rochers, vergers, cultures, ...). Le plan de gestion, adopté en 2013, doit être mis à jour. À cette fin, la CCVG a missionné le bureau d'études Mosaïque Environnement. Un état des lieux complet du site doit permettre de dresser une cartographie précise des habitats naturels. Depuis avril, deux experts faune / flore de Mosaïque Environnement explorent les parcelles inscrites dans le périmètre de l'ENS et alentours. Cette mission de terrain se poursuivra jusqu'en août.

+ D'INFOS :
ccvalleedugaron.com/preserver/espaces-naturels-sensibles/



En bref

Finances

Les conseillers communautaires ont adopté début avril, le budget prévisionnel 2024. Celui-ci prévoit notamment la réalisation de plus de 13,7 millions d'euros d'investissements sur les bâtiments communautaires, les voiries et modes doux, l'habitat et le développement économique. Côté fiscalité, les taux intercommunaux restent inchangés depuis 2022.
+ D'INFOS : www.ccvalleedugaron.com/nous-connaître/le-budget/

AquaGaron

L'espace « Bien-être » du centre aquatique intercommunal, a été entièrement rénové au printemps sous l'action conjuguée de la CCVG et de Récréa, son délégataire. L'espace propose désormais une grotte de sel, un grand sauna scandinave, un hammam, deux douches sensorielles, une fontaine de glace, une tisanderie et un jardin zen pour une expérience détente renouvelée...
+ D'INFO : www.aquagaron.fr

Environnement

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Outre la problématique liée à sa présence dans les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles. Aussi, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme dédiée :

ccvalleedugaron.com/preserver/espaces-naturels-sensibles/



Actu chantiers

Dans la Zone d'Activité économique du Caillou, la reprise du tapis de la rue Jules Verne est programmée durant l'été. Le chantier d'aménagement d'une voie « modes doux » route des Troques est attendue à la rentrée de septembre.



Première "botte de paille" pour le bâtiment agricole collectif

Vendredi 17 mai a eu lieu la pose symbolique de la première « botte de paille » du futur bâtiment agricole communautaire.

Situé sur la commune de Millery, le futur bâtiment, à haute performance énergétique et environnementale, privilégie le bois pour sa construction, la paille pour son isolation et le photovoltaïque en toiture côté énergie. Sa livraison, début 2025, permettra l'installation de 3 sièges d'exploitants agricoles dans des locaux pour partie mutualisés.

Forum des associations

Vos associations ont besoin de vous ! Comme chaque année maintenant le célèbre **forum des associations se déroulera samedi 7 septembre entre 9h et 13h à l'Espace F. Perraud !** Pour vous permettre de découvrir la très grande richesse de la vie associative chaponnoise.

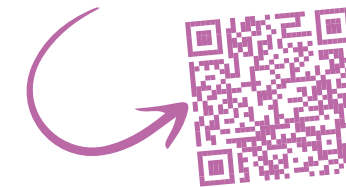
+ D'INFOS : SUR LE SITE DE LA VILLE



Une chasse aux œufs sportive avec l'ALC Escalade !

Mercredi 3 avril dernier, les enfants ont pu participer à une chasse aux œufs spéciale : **Sylvain, le moniteur d'escalade, avait caché les œufs sur le mur !** Après quelques efforts et beaucoup d'amusement, chacun a pu profiter de sa récompense chocolatée. Bravo aux enfants et merci à Sylvain pour l'organisation.

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DU CLUB :
OU RS : ALC ESCALADE
alc-escalade.assoconnect.com



Nouveau succès pour le loto des classes !

Le 24 mars, l'Amicale Interclasse **organisait la 14^e édition de son « Loto des Classes »** où les joueurs passionnés étaient au rendez-vous. Grâce à la participation des bénévoles de toutes les Classes pour l'organisation, la préparation et l'animation, les joueurs ont passé un bon dimanche et certains sont repartis avec l'un des nombreux lots mis en jeu.

La vie des Classes chaponnoises continue et le rendez-vous majeur était bien sûr le **Défilé des Classes du dimanche 2 juin**. L'Amicale espère que vous y étiez nombreux, soit pour défiler sur le thème des « Jeux Olympiques », soit pour admirer les chars et applaudir les participants. **Vous aussi participez à la vie de la votre en rejoignant vos Classes, quel que soit votre âge, que vous habitiez Chaponost depuis longtemps ou depuis peu !**

L'Amicale vous donne rendez-vous au Forum des Associations le 7 septembre prochain !

Du changement chez les Anciens Combattants

Samedi 13 avril, la section chaponnoise de l'**ADR-CATM s'est réunie en assemblée générale pour la dernière fois afin de prononcer sa dissolution**. À cette occasion, Messieurs Michel Crochemore, Antoine Berthier et Georges Bouteyre (absent ce jour), ont été applaudis et vivement remerciés pour leur engagement au sein du bureau durant de nombreuses années.

À l'issue, une **nouvelle association autonome** s'est créée, l'**Amicale des Anciens Combattants de Chaponost (AACC)**. Sa 1^{ère} assemblée générale s'est tenue en présence du Maire, Damien Combet, venu apporter son soutien et formuler ses vœux de réussite ; elle s'est terminée par un moment de convivialité au restaurant Lotentique. Le bureau, constitué d'Anciens Combattants d'Algérie et plus jeunes issus des Opérations Extérieures (Balkans, Tchad, Afghanistan...), s'est félicité que **l'ensemble des membres de l'ancienne section rejoigne l'AACC**.

L'objectif de l'association reste le même : **entretenir le devoir de mémoire**, consistant à préserver et à transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et femmes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux.

Si vous êtes ancien combattant, ayant participé à une OPEX ou sympathisant, n'hésitez pas à rejoindre l'AACC qui tient une **permanence le 1^{er} dimanche de chaque mois**, de 10h à 11h30, au 9, impasse Clémenceau.

Couleurs et Passions

En 2024, l'Association Couleurs et Passions organise à nouveau son **concours des Maisons, Balcons et Commerces fleuris** dont les prix seront remis lors de son traditionnel temps fort destiné à rendre hommage aux grands-mères en 2025. **Fleurissez vos demeures cet été pour concourir.**

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VOUS POUVEZ JOINDRE SA PRÉSIDENTE BERNADETTE PRADEL AU 04 78 45 50 16



Et si vous rejoigniez un collectif citoyen ?

Graines d'Énergies Centrales Villageoises de la Vallée du Garon, sous-groupe de Graines de Possibles, développe sa première installation photovoltaïque sur le toit du Centre Technique Municipal ! Le collectif loue la toiture à la Ville et finance intégralement l'installation photovoltaïque. La production électrique sera vendue en local et à EDF et permettra de rembourser les panneaux et de rémunérer les sociétaires actionnaires.

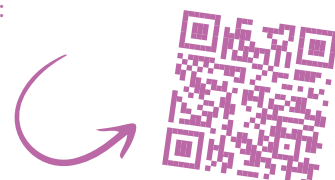
Pour financer cette installation d'un coût de 400 000€, le collectif a **lancé une campagne de souscription visant à lever un montant de 100 000€** qui sera complété par un prêt bancaire. Vous souhaitez être acteur de la transition énergétique sur votre territoire, la Vallée du Garon ? Devenez sociétaire de Graines d'Énergies ! À travers une part sociale ou action d'un montant de 100€, vous pourrez financer un panneau qui produira de l'électricité verte durant 35 ans.

SI VOUS SOUHAITEZ SOUSCRIRE, REJOINDRE LE COLLECTIF EN TANT QUE BÉNÉVOLES OU BIEN POSER DES QUESTIONS, ÉCRIVEZ-NOUS À : grainesdenergies@centralesvillageoises.fr OU SUR grainesdenergies.centralesvillageoises.fr

Un concours photo estival par Vents du Monde

Cet été, un **concours photo est organisé par Vents du Monde, avec une remise des photos en septembre suivie d'une exposition dans le Hall de la Médiathèque.**

L'association sera également présente au Forum des Associations et vous donne également rendez-vous pour une soirée surprise le 26 novembre sur le thème de la solidarité internationale et sa mise en œuvre. **POUR DÉCOUVRIR UNE SÉLECTION DE LIVRE ET DE FILMS, RENDEZ-VOUS SUR :** ventsdumonde-chaponost.org



Les Crazy Dolls au Championnat d'Europe !

Les Crazy Dolls, danseuses de rock artistique du Benett Club, ont été sélectionnées pour représenter l'école de danse studio Benett au **Championnat d'Europe, le 18 mai dernier, à Cork et ont finis 9^{ème} !** Le groupe de danseuses a travaillé avec acharnement et passion tout au long de l'année, leur talent et leur énergie leur ont permis sur la scène européenne de se distinguer avec fierté à travers cette opportunité unique que représentait le Championnat d'Europe.

Félicitations aux Crazy Dolls pour ce classement !

Un nouveau projet associatif

En cette fin de printemps, la MJC réalise la **réécriture de son projet associatif**. Pour cela, elle a besoin de vous pour répondre à un questionnaire très court, qui aidera ce projet !

POUR EN SAVOIR PLUS : mjcchaponost.fr



Agenda

Juin

Vendredi 14 à 20h30
Concert Quatuor à cordes de l'Orchestre National de Lyon par les Moments Musicaux de l'ALCSL
📍 à l'Auditorium
+ infos : 04.78.45.48.73
tarifs : 25€ adulte, 15€ jeunes (12/18ans)

Samedi 15 de 9h à 17h
Randonnée guidée sur les traces de l'Aqueduc Romain du Gier organisé par l'OTI

📍 Renseignements à l'OTI
+ d'infos : 04.78.45.05.53

Samedi 15 à 20h
Concert de jeunes talents de la région lyonnaise par les Nouvelles Stars de Demain

📍 à l'Auditorium
+ infos : 06.74.43.50.99
tarifs : 10€ adulte, 6€ - de 16 ans, gratuit - 6ans

Lundi 10 au vendredi 14
Exposition peintures sculptures par Wolfgang Michels

📍 salle du Cuvier
horaires : de 10h à 19h

Samedi 15 et dimanche 16
Exposition peintures et livres par Les Arts à Chaponost

📍 salle du Cuvier
horaires : de 10h à 19h

Dimanche 16 à 9h30
Chap'en Sport avec le cercle WUSHU au profit de 2 P'tits Pas pour Demain

📍 place Foch

Dimanche 16 de 10h à 16h
Zone de gratuité par Graines de Possible

📍 au Pigeonnier
+ d'infos : gratuit ouvert à tous

Lundi 17 à 20h
Atelier théâtre d'improvisation par la MJC
📍 à l'Auditorium
+ d'infos : 04.78.45.25.38

Mercredi 19 de 17h30 à 22h30
Fête de la MJC
📍 à la MJC
+ d'infos : 04.78.45.25.38

Mercredi 19 à 20h
Séance de cinéclub par l'ALCSL

📍 à l'Auditorium
Adhésion à 10 séances : 30€/individuel et 40€/couples

Jeudi 20 à 19h et samedi 22 à 10h30 Séance de Yoga Nidra par Yoga Relaxation

📍 13, rue Jules Chausse
+ infos : 06.87.76.43.77



Vendredi 21 dès 18h30
Fête de la musique

📍 en centre-ville
+ d'infos : sur le site de la Ville

Samedi 22 de 9h à 12h
Permanence avocat-conseil

📍 à la Maison Berthelot
+ infos : 04.78.16.90.32

Samedi 22 à 10h
Concours de pétanque par l'association Boules Chaponost
📍 au stade R. Guivier
+ d'infos : 07.69.09.43.89

Samedi 22 de 10h à 12h
Éveil du tout-petit (portes ouvertes) par l'Excelsior

📍 au gymnase François Perraud
+ d'infos : dès 1 an

Samedi 22 de 10h30 à 14h30
Kermesse de l'école des Muguetts avec M&M Parents

📍 à l'école des Muguetts
+ d'infos : animations familiales et petite restauration sur place

Samedi 22 au samedi 29
Exposition par la Médiathèque

📍 dans le hall de la Médiathèque
+ d'infos : 04.78.45.17.99

Dimanche 23 de 8h à 18h
Vide-greniers par les classes en 7 et en 9

📍 Z.I. Les Troques
+ infos : 06.83.78.08.05

Dimanche 23 à 20h
Concert parrainé par Orphélia

📍 à l'Auditorium
+ d'infos : ensemblevocalorphelia@gmail.com

Lundi 24 à 19h30
Spectacle théâtre enfants par la MJC

📍 à l'Auditorium
+ d'infos : 04.78.45.25.38



AGENDA

Mercredi 26 à 19h30

Spectacle théâtre enfants
par la MJC

à l'Auditorium
+ d'infos : 04.78.45.25.38

Mardi 25 de 18h à 22h

Kermesse de l'école Martel
avec M&M Parents

à l'école Martel
+ infos : metmparents@gmail.com

Jeudi 27 à 19h30

Gala de la MJC

à la salle des Fêtes
+ d'infos : 04.78.45.25.38

Vendredi 28 de 18h à 22h

Kermesse de l'école La Source
avec APCL

à l'école La Source
+ infos : 04.78.45.22.74

Samedi 29 de 14h30 à 15h30

Démonstration de mesures
romaines par l'OTI

Renseignements à l'OTI
+ infos : 04.78.45.09.52 pour
les (12 - 17ans)

Samedi 29 de 16h15 à 17h45

Visite de l'Aqueduc Romain
du Gier par l'OTI

Renseignements à l'OTI
+ infos : 04.78.45.09.52



Samedi 29 dès 15h

Fête de la Médiathèque

à la Médiathèque
+ d'infos : 04.78.45.17.99

Samedi 29 et dimanche 30 en journée

Tournoi de basket par l'Excelsior

au stade R. Guivier & salle Omnisports
H. Fillon
Inscriptions : info.chaponostbasket@gmail.com

Juillet

Mardi 2 dès 15h

Fête de la jeunesse

à la MJC
+ d'infos : 04.78.45.25.38

Mardi 2 à 18h

Kermesse de l'école des Deux
Chênes avec 1,2,3 Parents

à l'école des Deux Chênes
+ d'infos : 123parents_chaponost@gmail.com

Jeudi 4 à 20h

Séance de cinéclub par l'ALCSL

à l'Auditorium
Adhésion à 10 séances : 30€/individuel
et 40€/couples

Samedi 6 de 10h à 12h

Groupe de soutien aux aidants
par le CCAS

au Foyer Soleil
+ infos : 04.78.16.90.32

Samedi 6 à 13h30

Concours de pétanque
par L'Union des Chasseurs

au stade R. Guivier
+ d'infos : 06.19.93.08.97

Mercredi 10 à 15h

Ciné goûter par la Médiathèque

à l'Auditorium
+ d'infos : pour les -5 ans

Samedi 13 de 14h30 à 16h

Visite guidée de l'Aqueduc Romain
du Gier par l'OTI

Renseignements à l'OTI
+ infos : 04.78.45.09.52,



Samedi 13 dès 19h

Fête nationale
par la Ville et l'Amicale des
Sapeurs-Pompiers

au stade R. Guivier
+ d'infos : thème Feria, animations, ...

Mercredi 17 à 15h

Ciné-goûter
par la Médiathèque

à l'Auditorium
+ d'infos : pour les + 6 ans

Jeudi 18 de 9h30 à 11h

Ateliers à la découverte du géant
de pierres par l'OTI

Renseignements à l'OTI
+ infos : 04.78.45.09.52, 7-12 ans



Vendredi 19 de 18h30 à 20h

Visite guidée de l'Aqueduc Romain
du Gier par l'OTI

Renseignements à l'OTI
+ infos : 04.78.45.09.52

Lundi 22 de 18h à 21h

Ouverture de la semaine
Chap'Olympique par la Ville et le
Centre Social

place Clémenceau
+ infos : détails ci-après

AGENDA

Mardi 23 à 20h

Initiations et tournois de tir à l'arc
et d'athlétisme par l'Excelsior

au stade R. Guivier
dans le cadre de Chap'Olympique

Mercredi 24 à 20h

Tournoi de basket-ball par l'Excelsior

au stade R. Guivier
Inscriptions : info.chaponostbasket@gmail.com
dans le cadre de Chap'Olympique

Jeudi 25 à 20h

Tournoi de Football par le Centre
Social, la MJC et la Ville

au stade R. Guivier & salle Omnisports
H. Fillon
dans le cadre de Chap'Olympique

Vendredi 25 à 16h à 23h

Cérémonie d'ouverture des JO
par le Centre Social, la MJC et la Ville

place Clémenceau
+ d'infos : animations, initiations,
temps fort, buvette & barbecue,
spectacle dans le cadre de
Chap'Olympique



Mercredi 24 de 10h30 à 11h45

Visite d'un élevage de volailles bio
et du jardin écologique par l'OTI avec
l'association Plumes et Graines

Renseignements à l'OTI
+ infos : 04.78.45.09.52, dès 2 ans

Mercredi 24 à 15h

Ciné-goûter
par la Médiathèque

à l'Auditorium
+ d'infos : pour les - 5 ans

Jeudi 25 de 18h30 à 20h

Visite guidée de l'Aqueduc Romain
du Gier par l'OTI

Renseignements à l'OTI
+ infos : 04.78.45.09.52

Août

Mardi 6 de 10h à 11h30

Visite guidée de l'Aqueduc Romain
du Gier par l'OTI

Renseignements à l'OTI
+ infos : 04.78.45.09.52

Mardi 13 de 18h30 à 20h

Visite guidée de l'Aqueduc Romain
du Gier par l'OTI

Renseignements à l'OTI
+ infos : 04.78.45.09.52

Vendredi 23 de 18h30 à 20h

Visite guidée de l'Aqueduc Romain
du Gier par l'OTI

Renseignements à l'OTI
+ infos : 04.78.45.09.52

Septembre

Lundi 2 dès 16h

Collecte de sang par l'EFS

à la salle des Fêtes
Inscriptions : dondesang.efs.sante.fr

Samedi 7 de 9h à 13h

Forum des Associations
par la Ville

à l'Espace François Perraud
+ infos sur les associations :
Consult'Actions.fr

Samedi 7 de 10h à 12h

Groupe de soutien aux aidants par
le CCAS

au Foyer Soleil
+ infos : 04.78.16.90.32

Dimanche 8 à 14h

Loto
par l'Amicale du personnel communal

à la salle des Fêtes
+ d'infos : 06.29.41.74.75



Jeudi 12 à 19h

Inauguration Coeur de Ville
par la Ville

rue Chapard/Doumer
+ d'infos : sur le site de la Ville

Samedi 14 à 10h

Concours de pétanque
par les Classes en 3

au stade R. Guivier
+ d'infos : 06.78.77.97.88

Jeudi 19 à 20h

Ciné club
par la Médiathèque

à l'Auditorium
+ d'infos : 04.78.45.17.99

Vendredi 20 à 15h

Bon pied bon oeil
par la Médiathèque

à l'Auditorium
+ d'infos : 04.78.45.17.99

Samedi 21 dès 15h

Journée Européenne du
Patrimoine par la Ville

au Plat de l'Air
+ d'infos : sur le site de la Ville



Baptiste De Araujo étoile montante du judo

Judoka depuis ses 3 ans, c'est après un cours d'essai au forum des associations que Baptiste a débuté la discipline à l'Amicale Laique de

Chaponost. Aujourd'hui **âgé de 17 ans, le jeune homme est scolarisé au Pôle France de Grenoble, où il prépare ses épreuves du bac de français en parallèle des différentes coupes d'Europe auxquelles il a participé cette année** : Hongrie, Italie, Allemagne, Azerbaïdjan... il se rendra aux Championnats d'Europe en Bulgarie du 27 au 29 juin avec l'équipe de France de judo.

Le judoka profite de ses vacances scolaires pour faire des stages en Croatie, Italie, Japon, Portugal... il ne part jamais en vacances sans son kimono ! Un travail payant puisque **le jeune athlète se place 14^e à la ranking liste mondiale de Judo**. Après de nombreuses médailles et un beau parcours en Europe, **Baptiste espère être sélectionné par l'équipe de France au Championnat du Monde cadets qui se déroulera en août au Pérou !**

Baptiste adresse ses remerciements aux sponsors qui aident le club à financer les déplacements nationaux comme internationaux et à son professeur, Tanguy Pouillevet qui l'accompagne depuis ses débuts. Ces derniers remerciements vont à l'équipe du Pôle France de Grenoble et à l'équipe de France.



Chloé Giorgio, la boxe pour se révéler

À 18 ans, Chloé Giorgio est déjà deux fois championne de France de kicklight, discipline du kickboxing où la précision et la technique des coups l'emportent sur la force. Sportive depuis l'enfance, l'athlète allait régulièrement courir avec sa mère.

Inspirée par des boxeuses vues dans des films comme « Million Dollar Baby » ou « Girlfight », **Chloé décide de débiter la boxe en 2018, à l'âge de 12 ans.** « *Étant très timide, j'ai ressenti le besoin de changer. En voyant ces boxeuses incarner la force et le courage, j'ai trouvé en elles des modèles inspirants* » ajoute-t-elle.



Lucie Saudin, une retraite de globe-trotteuse

Début mars, Lucie Saudin a fêté ses 100 ans à l'EHPAD La Dimerie, entourée d'élus et de ses proches, l'occasion de revenir sur sa vie bien remplie ! Ancienne couturière dans la Haute Couture, elle **a dédié sa retraite aux voyages avec plus de 50 pays visités aux côtés de sa meilleure amie et fille de cœur, Anne-Marie de 20 ans sa cadette.**

À ces 80 ans, Lucie s'est rendue en Guyane où elle a notamment dormi en hamac en pleine forêt guyanaise. **Leur dernier voyage était la découverte des Lacs italiens, elle était alors âgée de 92 ans !** Habitante d'Oullins, c'est à 97 ans que Madame Saudin arrive à La Dimerie, pour être au plus près de sa fille Michele, qui lui rend visite chaque jour. 7 fois grand-mère et 12 fois arrière-grand-mère, **elle profite de sa famille chaque week-end et espère fêter un « autre centenaire » !**

Grâce à ses coachs, Ahmed et Jescime Hamidi, qu'elle remercie infiniment, et à la boxe, Chloé a su se révéler et travailler sur sa timidité.

Après deux titres nationaux, elle souhaite désormais réaliser des combats par KO et gagner le premier d'entre eux ! En parallèle étudiante en terminale, l'athlète s'oriente vers des études de médecine en vue de devenir pédiatre.



Zone 20, zone 30 quelles sont les différences ?

Afin de préserver la qualité de la vie en ville ainsi que la sécurité des déplacements pour tous dans les zones fréquentées, la Municipalité a mis en place des zones 20 et des zones 30. **La zone 30 permet de partager l'espace public entre les piétons, les automobilistes et les cyclistes.** Le piéton peut se déplacer en sécurité en empruntant le trottoir et en pouvant traverser aisément. Le cycliste quant à lui, cohabite avec les véhicules motorisés, grâce à la vitesse plafonnée à 30 km/h. Ce type de zone permet :

- de **garantir des conditions de déplacement satisfaisantes** pour tous ;
- de **préserver la qualité de la vie** en centre-ville, près des écoles, dans la rue... ;
- de **favoriser une mobilité sécurisée.**

À Chaponost, **on compte de nombreuses zones 30, signalées par des panneaux à chaque entrée et sortie de zone**, notamment sur les routes les plus fréquentées :

- avenue Maréchal Joffre entre le giratoire de la Madone et la rue Étienne Gros ;
- avenue André Devienne entre le carrefour de la rue François Perraud et le carrefour avec l'avenue Moulins les Metz ;
- avenue Paul Doumer ;
- boulevard Pierre Philippe Reydellet entre le giratoire de la rue des Églantines (entrée du parking de l'école Martel et l'Espace François Perraud) et la rue Étienne Gros ;
- rue des Justes...

Des **zones 20 dites « zones de rencontre »** ont également **pris place en ville pour faire cohabiter les piétons et les véhicules dans un même espace.** Contrairement à la zone 30, **dans une zone de rencontre, les piétons ont la priorité sur les véhicules.** Une zone 20 repose sur le principe de prudence, c'est à l'utilisateur le moins vulnérable de faire preuve de vigilance à l'égard du plus fragile. Ces zones se situent :

- sur la rue Moulin les Metz entre le N°9 bis et l'avenue Paul Doumer ;
- sur la place Maréchal Foch entre la rue Jules Chausse et la rue René Chapard ;
- sur la rue Jules Chausse entre la place Maréchal Foch et la rue des Justes.

Place et règles de circulation pour les cyclistes

Dans la continuité du plan de déplacement initié lors du précédent mandat, plusieurs chantiers de voiries ont été réalisés depuis 2020. Chaque **nouvel aménagement privilégie le partage de la voirie entre les véhicules motorisés et les modes doux.** Ainsi, de nombreuses pistes cyclables ont été réalisées pour garantir plus de sécurité aux cyclistes.

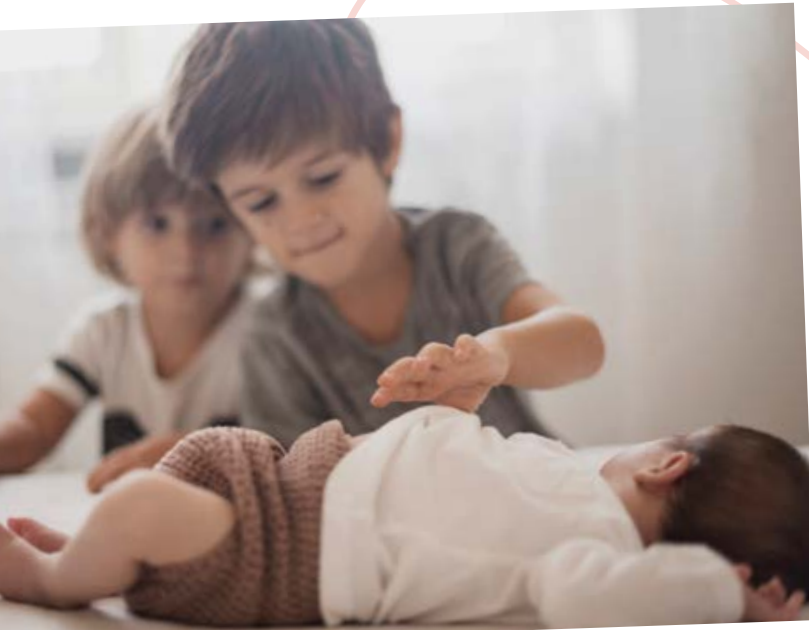
Au total, **Chaponost comptera 100 km de voies cyclables d'ici 2030** dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Directeur « Modes doux » de la CCVG. **Afin de garantir la sécurité de chacun, la Municipalité tient à rappeler que le code de la route s'applique à tous les usagers.**

L'emprunt des bandes cyclables est conseillé aux cyclistes, qui, en leur absence, doivent circuler sur le côté droit de la chaussée. Par ailleurs, seuls les enfants de moins de 8 ans peuvent emprunter les trottoirs et **tout cycliste doit respecter les feux de signalisation.**

Zoom sur le fonctionnement du chaussidou

Pour apaiser la vitesse et sécuriser la circulation, un « chaussidou » est en place route du Caillou, et un autre prendra place sur la route des Troques suite aux travaux prévus à l'automne.

Sur cette chaussée à voie banalisée, **les cyclistes circulent sur les voies sécurisées et les véhicules motorisés sur la voie centrale.** En cas de croisement, les véhicules doivent se placer doucement derrière les cyclistes avant de se réintégrer sur la voie centrale.



Il nous ont quittés...

- Simon PINON, 17 janvier (35 ans)
- Annette DONZEL, 05 mars (98 ans)
- Francis BESSON, 06 mars (93 ans)
- Marguerite RECHAGNEUX née BOUTEILLE, 15 mars (94 ans)
- Fanny GIN, 25 mars (39 ans)
- Simone BRIAS née TOTIER, 27 mars (98 ans)
- Yvette MAZUIR née BUISSON, 01 avril (90 ans)
- Geoffrey TISON, 12 avril (29 ans)
- Gérard JOURNET, 22 avril (76 ans)
- Madeleine BONNIER née BERNE, 28 avril (92 ans)
- Michel BUBLEX, 30 avril (85 ans)
- Yvette PORIDIS née DEFEUILLE, 07 mai (84 ans)
- Suzanne ZAEH née MATHIAS, 09 mai (91 ans)
- Jean-Marc MILAUD, 11 mai (77 ans)
- Eric PEYRON, 11 mai (62 ans)
- Simone PENEAUD née STARY, 15 mai (91 ans)
- Jean LIENHARDT, 20 mai (90 ans)
- Renée CHOUMON née SCHNEIDER, 20 mai (90 ans)

Merci aux assesseurs

La Municipalité tient à remercier les assesseurs qui se sont portés volontaires pour veiller au bon déroulement des Élections Européennes du 9 juin. Partie intégrante d'un bureau de vote, les assesseurs ont pour mission de vérifier l'identité de chaque électeur, de lui faire signer la liste d'émargement et de tamponner la carte électorale.

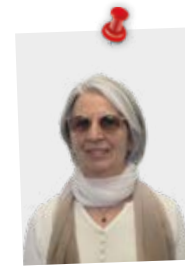


Bienvenue à...

- Agathe TAGAND WOLTZ, 11 novembre
- Riley CHARLES, 15 février
- Constance BONHOMME, 22 février
- Louisa SPENNATO, 29 février
- Kaïs MOUSSA PAILLEUX, 5 mars
- Léone MAGNAN, 7 mars
- Giulia ROMERO, 19 mars
- Paul GOFFART GARCIA, 22 mars
- Jannah CHERGUI, 4 avril
- Ana UDOVICIC, 12 avril
- Alexandre MURAT, 17 avril
- Ezra MATRICON, 28 avril
- Adèle LEMERLE, 01 mai
- Assil ZOUINE, 06 mai
- Emma BOUVIER COHEN, 10 mai
- Valentin DORIS, 11 mai
- Alba MARINO PUJOL, 13 mai
- Lily PAULIN, 13 mai
- Arya ABDELAAL, 15 mai
- Clémence de LAROCQUE-LATOURE, 18 mai

Ils se sont dit oui...

- Nathalie SAUZE et David FLAMANT, 23 mars
- Aude Meunier et Alexis DEMELLAYER, 27 avril
- Manon LAUZET et Thomas JOUVEL, 04 mai
- Sophie MAURANGES et Raphael MARCY, 11 mai



Nouvelle élue

Suite à la démission de Madame Cécile Marchand, une nouvelle élue de la liste majoritaire « J'aime Chaponost 2020 », a rejoint le Conseil Municipal en mars : **M^{me} Jocelyne Saint-Georges.**

Votre Mairie

5, Avenue Maréchal Joffre
 Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30
 Tel : 04.78.45.31.33 - Fax : 04.78.45.37.45
 contact@mairie-chaponost.fr - www.mairie-chaponost.fr



Les horaires et coordonnées

- **ÉTAT CIVIL**
 Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30
 Le samedi de 9h30 à 11h30 (sauf le 1^{er} samedi du mois)
- **SERVICE URBANISME ET SERVICES TECHNIQUES**
 7, Avenue Maréchal Joffre
 Ouverture uniquement les matins de 8h30 à 12h
- **Service Urbanisme**
 Tel : 04.78.16.03.93 - service.urbanisme@mairie-chaponost.fr
- **Services Techniques**
 Tel : 04.78.16.00.59 - services.techniques@mairie-chaponost.fr
- **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE PÔLE VIE DE LA CITÉ**
 55-57, avenue Paul Doumer
 Lundi et mardi : 8h-12h et 13h30-17h
 Mercredi, jeudi et vendredi : 8h-12h
 sur RDV en dehors de ces horaires
 Tel : 04.72.24.57.39 - ccas2@mairie-chaponost.fr
- **POLICE MUNICIPALE**
 12, rue Chopard
 Tel : 04.78.45.07.00 - police.municipale@mairie-chaponost.fr
- **GENDARMERIE DE BRIGNAIS**
 20, rue du Presbytère
 69530 Brignais
 Tel : 04.78.05.18.42
- **MÉDIATHÈQUE / AUDITORIUM**
 place Clémenceau
 Tel : 04.78.45.17.99 - mediatheque@mairie-chaponost.fr



Calendriers

- **CONSEILS MUNICIPAUX**
 19 juin, 3 juillet et 18 septembre
- **INSCRIPTIONS CANTINE**
 du 3 juin au 5 juillet 2024
 au Point Infos Familles (Maison Berthelot)
 57, avenue Paul Doumer
 INFOS : 04.72.24.57.39
- **MARCHÉS**
 Les mercredis de 16h à 19h, place Foch
 Les dimanches de 8h à 12h30, place Foch
- **PERMANENCES AVOCAT-CONSEIL**
 13 juillet, 24 août, 7 septembre, 19 octobre,
 9 novembre et 14 décembre



Reprise des concessions du cimetière

Depuis plus d'un an, la Ville a entamé le **recensement des concessions perpétuelles en état d'abandon dans le cimetière**. Une plaque a été déposée sur chacune d'entre elles et la liste des sépultures est affichée au cimetière et consultable en Mairie, afin que tout ayant-droit puisse se manifester auprès du service État-Civil au 04 78 16 03 92 ou à etat.civil@mairie-chaponost.fr

Sans manifestation d'ayant-droit, des procédures réglementées seront entamées sur ces concessions afin qu'elles soient reprises par les services municipaux.

Horaires de la Poste

- Du 29 juillet au 31 août**, le bureau de poste aménage ses horaires d'ouverture en raison de la diminution de la fréquentation sur la période. Le public sera accueilli :
- Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h
 - Le samedi matin de 9h à 12h

Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du 2 septembre.

Informations SITOM : tri et déchetterie

Pour assurer le bon déroulement des collectes, le SITOM Sud-Rhône rappelle que les consignes de collecte suivantes doivent être respectées :

- **poubelle jaune** : papiers et emballages ménagers en métal, cartonnage, plastique ;
- **poubelle grise** : ordures ménagères résiduelles ;
- **biodéchets de cuisine** : au compost, hors reste de carné et poissons.

Par ailleurs, **les agents de collecte peuvent réaliser des contrôles réguliers** du contenu des bacs pour vérifier leur conformité ; **des refus de collecte sont opérés si le tri n'est pas respecté** (ART18 du règlement de collecte).

Dès l'**été 2024**, un **système de contrôle d'accès par lecture de plaque d'immatriculation** sera installé par le SITOM à la déchetterie de Chaponost. Pour accéder à la déchetterie, les usagers doivent inscrire leurs véhicules ici :



L'Office de Tourisme étend ses horaires d'ouverture

- Jusqu'au 27 octobre**, le bureau de Chaponost de l'Office de Tourisme étend ses horaires en ouvrant :
- **le mercredi et le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30**
 - **le samedi et le dimanche de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h**

L'office de tourisme sera fermée les jours fériés.

Bien vieillir à Chaponost : Un échec de la majorité ?

Nous avons tous des parents qui vieillissent et nous vieillissons tous. Bien vieillir est un besoin social, qui doit être pris en compte par les familles mais aussi par la collectivité.

« L'augmentation rapide du nombre de séniors doit être anticipée par les communes et par la Communauté de Communes pour adapter son offre de service à cette catégorie de population aux besoins spécifiques, en termes d'accueil, de maintien à domicile ou encore d'accès aux soins. »

(Source : Analyse des besoins sociaux CCVG 2023)

Jusqu'en 2014 : une politique active en faveur des anciens

De longue date, Chaponost a eu une politique active en faveur de ses anciens, notamment ceux qui deviennent dépendants :

- Création de la maison de retraite en 1992, transformation de celle-ci en EHPAD en 2010
- Construction du Foyer Soleil au sein d'un ensemble intergénérationnel innovant en 2012
- Mise en place d'un PASA (espace aménagé pour les personnes atteintes d'Alzheimer) en 2014
- Construction de logements adaptés au sein des programmes immobiliers portés par la Mairie ...

Les orientations étaient claires : tout mettre en œuvre pour faciliter le maintien à domicile et, lorsque cela n'est plus possible, assurer aux Chaponois ou à leurs parents, un hébergement dans une structure communale habilitée où ils ont un accès prioritaire.

Quel avenir pour le « Bien vieillir à Chaponost » ?

Alors que Chaponost n'a jamais eu autant d'habitants âgés et très âgés (en 2020, 820 chaponois avaient plus de 75 ans, environ 10% de la population), quelle est la politique de la municipalité actuelle en la matière ? Quelle vision d'avenir pour le « Bien vieillir à Chaponost » ?

Contrairement aux promesses initiales, la structure privée de l'avenue Devienne ne dispose que de peu de modalités d'accompagnements spécifiques pour les personnes âgées, dans des logements pourtant très onéreux.

Plus inquiétant encore, la municipalité a décidé de céder la Dimerie, maison construite par et pour les Chaponois, à un groupe associatif privé « ACCPA » qui gère le Gareizin à Francheville.

Le motif n'est pas économique, la Dimerie est structurellement à l'équilibre. La municipalité ne parviendrait plus à gérer l'entité et aurait des difficultés pour trouver du personnel, notamment direction et médecin référent, depuis plusieurs années.

Les futurs résidents devront payer plus cher leur hébergement : le tarif journalier est passé de 68€ fin 2023 à 74€ en mars 2024, et sera de 90€ après la reprise. Il n'y a pas de garantie sur les prix futurs, notamment après les travaux d'embellissement et de rénovation (les tarifs de l'EHPAD du Gareizin sont de 106€/jour).

Est-ce que la seule vision de la majorité pour la gestion du « Bien vieillir à Chaponost » est uniquement de s'en débarrasser pour la confier à des tiers ?

Nous partageons avec les familles des résidents et de nombreux Chaponois un sentiment de gâchis.



Et pourtant, d'autres solutions sont possibles : une collaboration avec d'autres EHPAD sans cession de la structure, la rénovation de la Dimerie, avec une participation communale si nécessaire, la création d'un nouveau Foyer Soleil, ...

Une comparaison peu flatteuse pour Chaponost

À Saint-Martin-en-Haut (3.900 habitants), il y a trois structures pour personnes âgées, gérées par une association locale, administrée par des habitants, en lien étroit avec la mairie :

- Un EPHAD de 80 lits, avec une unité Alzheimer de 14 lits
- Un foyer logement de 31 appartements,
- Une résidence séniors, inaugurée il y a 2 ans, comprenant 61 appartements.

Avec une vraie volonté municipale, il est donc possible de répondre aux besoins des seniors, sans les sous-traiter à des tiers.



Par les élus « C'est le moment pour Chaponost » : Anne Arnoux, Roland Wilputte, Camille Duvernay, Frédéric Daumard et tous ceux qui les soutiennent.

contact@cestlemomentpourchaponost.fr

PAS BÊTE! LA FÊTE DE LA MÉDIATHÈQUE

Sam
29 juin
dès 15h

Expositions

Ateliers créatifs

Spectacles sur sable

Raconte-tapis

Jeux de piste

Promenade poétique

Temps officiel et apéritif offert



Ciné-Miam
en plein air

DONNE-MOI DES AILES
de Nicolas Vanier



commune de
n Chaponost



Médiathèque
de Chaponost